

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie et du Commerce



المملكة المغربية
وزارة الصناعة والتجارة

ATTESTATION D'ACCREDITATION



Le Ministre de l'Industrie et du Commerce atteste que le :

LABORATOIRE AGROANALYSES MAROC

Sis n° 19, rue Zyaydah - Aviation - Rabat

est accrédité conformément à la norme :

NM ISO/IEC 17025 : 2018

pour réaliser les prestations d'essais définies dans sa portée d'accréditation AL 21/2007 annexée à la présente attestation.

La présente attestation, délivrée dans les conditions fixées par la loi n° 12-06 du 11 février 2010, le décret n° 2-10-252 du 20 avril 2011, ainsi que la circulaire relative à l'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité, est valable jusqu'au 22 mars 2027.

Rabat, le 23 mars 2022

Pour le Ministre de l'Industrie et du Commerce
Directeur Général du Commerce
Signé : Abdelouahed RAHAL

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de la version en vigueur de la portée d'accréditation AL 21/2007